

# Test de Lecture Prescrire Campus



## Accompagner ses lectures d'un Test de Lecture Prescrire permet :

- d'**actualiser ses connaissances** de manière régulière et autonome, à l'aide d'un programme indépendant et de qualité ;
- de **s'informer, de mémoriser** les données-clés et de s'auto-évaluer ;
- d'opter, dès la formation initiale, **pour une démarche professionnelle solide**, orientée vers une pratique de qualité, vue sous l'angle de l'intérêt premier du patient.

## Le Test de Lecture Prescrire Campus : un programme spécialement destiné aux étudiants et aux internes

Prescrire propose aux étudiants un programme de perfectionnement des connaissances spécialement **adapté au calendrier universitaire** : le *Test de Lecture Prescrire Campus*.

Le *Test de Lecture Prescrire Campus* porte sur la lecture de **six numéros mensuels de Prescrire** (ceux publiés d'octobre à mars).

Il comporte **six questionnaires** de dix groupes de questions chacun<sup>(\*)</sup>. Ces questionnaires sont **publiés chaque mois, de décembre à mai** (à raison d'un questionnaire par mois).

Chaque questionnaire porte sur le numéro de *Prescrire* publié deux mois auparavant.

Et **les réponses aux questionnaires se font uniquement en ligne, sur le portail [campus.prescrire.org](http://campus.prescrire.org)** (rubrique "programmes", partie "Test de Lecture Prescrire Campus").

**La session 2011-2012 débute avec la lecture du numéro d'octobre 2011.**

### À NOTER

Un exemplaire de chacun des numéros déjà parus, nécessaire pour participer au *Test de Lecture Prescrire Campus*, est adressé à l'étudiant après prise en compte de son inscription.

## Un calendrier adapté à l'année universitaire

CALENDRIER DE LA SESSION 2011-2012	
Questionnaire publié en :	Portant sur la lecture de <i>Prescrire</i> numéro...
décembre 2011	336 (octobre 2011)
janvier 2012	337 (novembre 2011)
février 2012	338 (décembre 2011)
mars 2012	339 (janvier 2012)
avril 2012	340 (février 2012)
mai 2012	341 (mars 2012)

## Un effort reconnu

*Prescrire* est un organisme indépendant pour la formation et le développement professionnel continus des soignants.



Un diplôme millésimé de *Lecteur Prescrire Campus*, ainsi qu'une Attestation de formation, sont remis au participant qui a répondu dans les délais impartis aux 6 questionnaires, et obtenu au moins 96 points sur un total de 120.

Dans les 3 mois qui suivent la date limite de retour de la réponse au dernier questionnaire, **un relevé de notes est adressé à chaque participant**. Pour plus de renseignements, lire au dos de cette fiche.

<sup>(\*)</sup> Les questionnaires du *Test de Lecture Prescrire Campus* sont rigoureusement identiques à ceux du *Test de Lecture mensuel Prescrire*.

## Les programmes Prescrire au sein des cursus universitaires

En complément des enseignements dispensés, certaines facultés accordent une validation universitaire aux étudiants participant à un programme *Prescrire* de perfectionnement des connaissances (*Tests de Lecture Prescrire*, *Thématiques Prescrire*, etc.).

Pour connaître la liste de ces facultés, rendez-vous sur le portail [campus.prescrire.org](http://campus.prescrire.org) (rubrique "À propos").

Les modalités des programmes *Prescrire* sont adaptables aux programmes pédagogiques de chaque université. *Prescrire* accompagne enseignants, maîtres de stages et étudiants dans leurs démarches ([campus@prescrire.org](mailto:campus@prescrire.org)).

### 3 bonnes raisons pour les enseignants d'intégrer un programme *Prescrire* en formation initiale

- 1 • Encourager et reconnaître une démarche autonome, déjà orientée dans la pratique professionnelle
- 2 • Favoriser la transition des étudiants vers une démarche de formation permanente indépendante, socle d'une pratique professionnelle de qualité, au service de la santé des personnes
- 3 • Faire bénéficier les étudiants de tous les avantages de l'abonnement à *Prescrire* (accès en ligne à tout ce que *Prescrire* a publié en français depuis plus de 30 ans, édition annuelle du Guide "Éviter les effets indésirables par interactions médicamenteuses – Comprendre et décider", fiches *Infos-Patients Prescrire*, *Idées-Forces Prescrire*, etc.)

Vous êtes enseignant(e) et vous souhaitez encourager les étudiants à participer au *Test de Lecture Prescrire Campus* en s'abonnant à *Prescrire* ?

Pour recevoir des bulletins d'abonnement avec le tarif spécial "Parrainage Faculté" afin de les distribuer aux étudiants (tarifs et conditions, lire ci-dessous), il vous suffit de contacter l'équipe *Prescrire* en charge des relations avec les facultés ([campus@prescrire.org](mailto:campus@prescrire.org)).

RAPPEL

## Test de Lecture mensuel *Prescrire*

Les étudiants sont encouragés à rejoindre les 3 800 inscrits au *Test de Lecture mensuel Prescrire*.

Chaque session annuelle du *Test de Lecture mensuel Prescrire* est constituée de 11 questionnaires <sup>(1)</sup>.

Le 1<sup>er</sup> questionnaire de la session 2011-2012 est publié en novembre 2011 et porte sur la lecture du numéro de septembre 2011. Le dernier questionnaire est publié en septembre 2012 et porte sur le numéro de juillet 2012.

Avec la session 2011-2012, les participants au *Test de Lecture mensuel Prescrire* ont désormais le choix de **répondre aux questionnaires soit en ligne, via le portail [formations.prescrire.org](http://formations.prescrire.org) ; soit par voie postale, au moyen de coupons-réponse papier** <sup>(2)</sup>.

Un diplôme millésimé de "Lecteur Émérite de *Prescrire*", ainsi qu'une Attestation de formation sont remis aux participants qui ont répondu dans les délais impartis aux 11 questionnaires et obtenu au moins 176 points sur un total de 220.

Il est nécessaire d'être abonné à *Prescrire* pour s'inscrire au *Test de Lecture mensuel Prescrire*.

Pour plus de renseignements sur les modalités de participation à ce *Test*, consultez le portail [campus.prescrire.org](http://campus.prescrire.org).

(1) Au lieu de 6 dans le cas du *Test de Lecture Prescrire Campus*. Les questionnaires du *Test de Lecture mensuel Prescrire* et du *Test de Lecture Prescrire Campus* sont rigoureusement identiques.

(2) Le choix d'un mode de réponse aux questionnaires est définitif pour toute la durée de la session.

## Comment participer au programme *Test de Lecture Prescrire Campus* ?

Il est nécessaire d'être étudiant, de souscrire un abonnement à *Prescrire*, et de s'inscrire au *Test de Lecture Prescrire Campus* <sup>(1)</sup>.

Tarifs (au 1 <sup>er</sup> septembre 2011)	Tarifs Étudiants (2)	Tarif Étudiants avec "Parrainage Faculté" (Abonnement 1 an) (3)
Abonnement à <i>Prescrire</i>	131 € / an ou 32 € / trimestre	121 €
Abonnement à <i>L'Intégrale Prescrire</i>	208 € / an ou 19,50 € / mois	
Inscription à la session 2011-2012 du <i>Test de Lecture Prescrire Campus</i> (1)	Droits d'inscription inclus dans le montant de l'abonnement pour les étudiants, sur présentation de la photocopie de la carte d'étudiant	

(1) Le Règlement du *Test de Lecture Prescrire Campus* est accessible sur le portail [campus.prescrire.org](http://campus.prescrire.org).

(2) Tarifs destinés aux étudiants en cas d'abonnement à durée libre, avec règlement par prélèvements automatiques (ou par domiciliation bancaire pour les titulaires d'un compte domicilié en Belgique). Autres tarifs d'abonnement et autres situations professionnelles : contacter l'équipe Relations Abonnés.

(3) Tarif d'abonnement destiné aux étudiants dont la faculté propose une équivalence (en heures de cours, unités de valeur, ou autres) en cas de participation à une formation *Prescrire*. Renseignements complémentaires sur le portail [campus.prescrire.org](http://campus.prescrire.org).

**Pour tout renseignement complémentaire** (souscription d'abonnements, inscriptions, etc.), contactez l'équipe Relations Abonnés : Tél. : (33) (0)1 49 23 72 86 - Fax : (33) (0)1 49 23 76 48.  
Courriel : [relationsabonnes@prescrire.org](mailto:relationsabonnes@prescrire.org) – 83 bd Voltaire 75558 Paris Cedex 11 France.